



Les archers de l'Odon

Ont le plaisir de vous inviter aux championnats départementaux TAE distances nationale et internationale le :
Samedi 24 et dimanche 25 mai 2025

Affiliation FFTA 0914009

Cette compétition, sélective pour le championnat, régionale de France, se déroulera sur le terrain de foot (terrain d'honneur central) à FONTAINE ETOUPEFOUR (parcours fléché). Stade Jules Quesnel impasse Jules Quesnel 14790 Fontaine Etoupefour

Ce concours est ouvert aux clubs extérieurs si places disponibles, et au Para-tir à l'arc en Extérieur

Coordonnées GPS : Latitude : 49.14192 Longitude : -0.45791

	Greffe et inspection du matériel	Entrainement (3 volées) début du tir à l'issue de l'échauffement
Samedi après-midi TAE National	13h15	13h45
Dimanche matin Qualification international	08h30	09h00
Dimanche après-midi DUELS	1 HEURE après la fin des qualifications	

Rythme des tirs ABC, volées de 6 flèches, blasons et distances suivant règlement FFTA en vigueur.
Arbitre principal : *Tavenne Marinette*

INSCRIPTIONS : toutes catégorie 10€ (1départ) 18€ (2 départs).

La répartition se fera selon le règlement FFTA

La priorité sera donnée, dans la limite des places disponibles, aux archers qui auront acquitté leur droit d'inscription.

Les règlements sont à établir à l'ordre **des archers de l'Odon** et à adresser : Leroy Hermann 19 chemin de Villeneuve 14980 ROTS

Ou mail : leroy.hermann@orange.fr avant le 22 mai 2025 Portable 06 25 90 55 36 (répondeur)

La proclamation des résultats aura lieu samedi après les tirs pour le national

Dimanche après les duels pour l'international

National Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

International Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Voir règlement à la fin de l'invitation

Suivant règlement FFTA décembre 2024 si changement de celui-ci au moment de la compétition application de la dernière version en vigueur

IMPORTANT Présentation au greffe de la licence papier ou dématérialisée, avec photo ou justificatif d'identité.

La tenue (suivant réglementation FFTA)

Restauration sur place (Boissons, Sandwichs, Saucisses, Gâteaux, etc...)



Pot de l'amitié après chaque départ.





Il y a 2 catégories d'épreuves :

- les concours **sélectifs** avec les distances et les catégories d'âge du tableau ci-dessous, avec ou sans duels ;
- les **Championnats de France Elite et Championnats de France, de régions (duels obligatoires) et de Départements** (duels souhaités), avec les distances et les catégories d'âge du tableau ci-dessous. Les duels ne se font que si le nombre d'archers est égal ou supérieur à 4.

Catégories	Tir à l'Arc Extérieur Distances internationales			
	Arc Classique		Arc à Poulies	
	Distances	Blasons	Distances	Blasons
U11 ⁽¹⁾	20 m	80 cm (1-X)		
U13	30 m	80 cm (1-X)		
U15	40 m	80 cm (1-X)		
U18	60 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
U21	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 1 ⁽²⁾	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 2	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 3	60 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)

(1) jusqu'au niveau régional (hauteur du centre du blason à 1,10m)

(2) regroupe les U18, U21, S1, S2, S3 ayant tiré à la distance de la catégorie S1 pour le championnat de France Elite de Tir à l'Arc Extérieur

Catégories	Tir à l'Arc Extérieur Distances Nationales					
	Arc Classique		Arc Nu		Arc à Poulies	
	Distances	Blasons	Distances	Blasons	Distances	Blasons
U13 ⁽³⁾	20 m	80 cm (1-X)			30 m	80 cm (1-X)
U15 ⁽³⁾	30 m	80 cm (1-X)				
U18 ⁽³⁾	50 m	122 cm	30 m	80 cm (1-X)	50 m	122 cm
U21 ⁽³⁾	50 m	122 cm			50 m	122 cm
Seniors 1	50 m	122 cm			50 m	122 cm
Seniors 2	50 m	122 cm	50 m	122 cm	50 m	122 cm
Seniors 3	50 m	122 cm			50 m	122 cm

(3) jusqu'au niveau régional de U13 à U21 en Arc Classique et Arc à Poulies et U18 Arc Nu

B.5.2 Le Para-Tir à l'Arc Tir à l'Arc Extérieur

Distances et tailles de blason en Para-Tir à l'Arc TAE International

Catégorie	Scratch				
	U18	U21	S1	S2	S3
Open Arc Classique	70m blason 122				
Fédéral Arc Classique	70m blason 122				
Open Arc à Poulies	50m blason 80 - 6 zones				
Fédéral Arc à Poulies	50m blason 80 - 6 zones				
W1	50m blason 80				
HV 1	30m blason 80				
HV 2 / HV 3	30m blason 80				

Distances et tailles de blason en Para-Tir à l'Arc TAE National

Catégorie	Scratch				
	U18	U21	S1	S2	S3
Open Arc Classique	50m blason 122				
Fédéral Arc Classique	50m blason 122				
Open Arc à Poulies	50m blason 122				
Fédéral Arc à Poulies	50m blason 122				
W1	20m blason 80				
Challenge Arc Classique	15m blason 80				
Criterium Arc Classique	20m blason 80				
Challenge Arc à Poulies	20m blason 80				
Criterium Arc à Poulies	20m blason 80				
Support 1	20m blason 80				
Support 2	20m blason 80				



Les archers de l'Odon

Samedi 24 et dimanche 25 mai 2025

CONCOURS TAE

Nom de la compagnie : _____

Nom du responsable : _____

Tel et mail : _____

TAE NATIONAL

NOM	PRENOM	N° Licence	CAT	Armes				Samedi	
				BB	CL	CO		Après-midi	Distance

TAE INTERNATIONAL

NOM	PRENOM	N° Licence	CAT	Armes			Dimanche	Distance	Blason
				BB	CL	CO			

Date limite des inscriptions : **Jeudi 22 mai 2025**

Les inscriptions sont à adresser à :

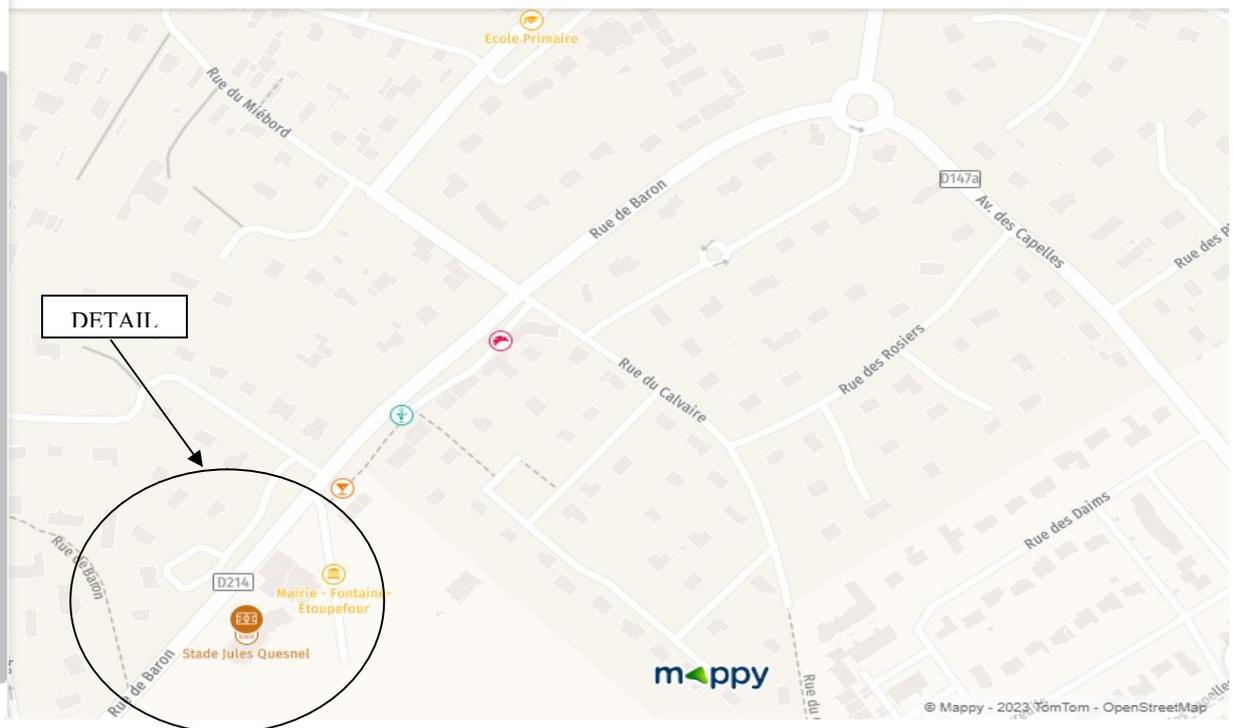
Hermann Leroy

19 chemin de Villeneuve 14980 ROTs Portable 06 25 90 55 36 (répondeur)

Mail : leroy.hermann@orange.fr

Règlement à l'ordre de « Les Archers de L'Odon »

BUVETTE SUR PLACE : SAUCISSE, MERGUEZ, FRITES, SANDWICHS.





Déroulement des compétitions :

- Tir de qualification pour toutes les catégories selon le tableau des distances et des blasons ci-dessus.
- Ce tir de qualification est sélectif pour le Championnat de France Elite de Tir à l'Arc extérieur ou pour le Championnat de France par catégorie de Tir à l'Arc à l'extérieur.
- 2 x 6 volées de 6 flèches, rythme A-B-C, 4 mn par volée.
- En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 10+ puis tirage au sort à l'intérieur du "cut" ou tir de barrage directement si incidence sur le "cut". (**Articles II.1.B.6.5.1 et II.1.B.6.5.2 des Règlements Sportifs et Arbitrage).
- A l'issue du tir de qualification du dimanche, les archers qui entrent dans le "cut" sont sélectionnés pour les éliminatoires et les phases finales en duels à élimination directe.
- Pas de duels pour les catégories de moins de 4 archers.
- Toutes les catégories bénéficient d'une volée d'essai avant leur premier duel.
- Chaque match se déroulera au meilleur des 5 sets de 3 flèches en 2 mn pour les arcs classiques (soit le premier à 6 points) et au total des points de 5 volées de 3 flèches en 2 mn pour les arcs à poulies.
- En cas d'égalité de points ou de sets à la fin d'un match, il sera procédé à un tir de barrage d'une flèche. La flèche la plus près du centre donne la victoire

Récompenses :

La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après les finales.

Les 3 premiers archers de chaque catégorie reçoivent une médaille du Comité départemental et le premier de chaque catégorie est déclaré Champion du Calvados.

Les médailles départementales seront remises aux récipiendaires présents et en tenue blanche ou tenue de club lors de la cérémonie des podiums. Les absents gardent leur titre mais n'auront pas leur médaille qui ne sera remise en aucun cas à une tierce personne.

Pour les catégories ne disputant pas de phase finale, les résultats seront proclamés à l'issue du tir de qualification.

Sanctions :



Un archer préinscrit et sélectionné qui ne serait pas présent le jour de la compétition sans motif valable et dûment justifié ne sera pas remboursé de son inscription.

Le présent règlement est applicable à partir du 1er septembre 2023

****B.6.5.1 :** Dans toutes les épreuves, sauf pour les égalités décrites à l'article B.6.5.2 • Individuels et équipes ü plus grand nombre de 10 (10 et X) ; ü plus grand nombre de X (10 intérieurs) ; si l'égalité subsiste, les compétiteurs sont déclarés ex aequo. Mais, pour des raisons de classement (par exemple le positionnement dans le tableau des duels ou matchs de l'épreuve éliminatoire), un tirage au sort décidera de la place. B.6.5.2 : Le départage des égalités pour entrer dans les phases finales ou pour la progression d'une étape à l'autre de la compétition ou dans le cas de championnats pour l'attribution de médailles, doit se faire par des tirs de barrage, sans prendre en considération le nombre de 10 et X (10 intérieurs).

B.6.5.2.1 : Le départage des égalités pour entrer dans les épreuves éliminatoires doit se faire sur la dernière distance tirée, dès que les résultats de l'épreuve de qualification ont été vérifiés. B.6.5.2.2 : • Individuels ü Un seul tir de barrage d'une flèche, pour le score ü Si l'égalité subsiste, la flèche la plus près du centre donne la victoire. ü Si l'égalité subsiste encore, on répète le barrage avec la flèche la plus près du centre jusqu'à résolution de l'égalité. ü Si les deux archers manquent la zone marquante de la cible, tous deux tireront une flèche supplémentaire ; ü Lors des tirs alternés, l'archer qui a tiré en premier au début du duel commencera lors du tir de barrage.